



# Appel à projet

---

## Établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje) Emploi et insertion professionnelle Année 2023

### Eaje

Nom Eaje :

- Adresse :

- Tél :

- E-mail :

### Référent professionnel

Nom :

Fonction :

Tél :

E-mail :

### Territoire

Nom du territoire :

# CADRE D'INTERVENTION DE LA CAF DE LA SARTHE

## CADRE INSTITUTIONNEL

Dans une logique de réduction des inégalités sociales et d'investissement social, la Cog 2018-2022 engage les Caf dans le cadre de leur politique petite enfance à lever les freins à la recherche d'emploi et au maintien dans l'emploi par la mobilisation de places d'accueil.

Pour cela, elle vise à adapter l'offre d'accueil aux besoins des familles concernées par des problématiques d'insertion sociale et professionnelle.

L'enjeu est de mettre en œuvre des réponses d'accueil adaptées aux besoins des parents engagés dans un projet d'accompagnement, de formation ou d'emploi en portant une attention particulière aux familles monoparentales.

Le conseil d'administration de la Caf de la Sarthe a souhaité accorder une aide financière supplémentaire aux gestionnaires d'établissement d'accueil du jeune enfant (Eaje). Cette subvention de fonctionnement est annuelle. Par délégation du conseil d'administration de la caf, les services procèdent à la validation des demandes de financement au regard de la qualité du projet d'accueil et dans la limite de l'enveloppe budgétaire décidée chaque année par le conseil d'administration. Ce dispositif vient compléter les financements de droit commun de la Caf : la prestation de service unique (Psu) et les bonus handicap et mixité sociale.

## CRITÈRES ET CONDITIONS POUR PRÉTENDRE À UNE SUBVENTION SPÉCIFIQUE DE LA CAF

Tout gestionnaire d'un Eaje implanté en Sarthe peut présenter un projet.

### **Les conditions d'éligibilité :**

→ Les équipements financés par la Psu

→ Les structures qui accueillent à minima 5 % d'enfants de moins de 3 ans issus de familles engagées dans un parcours d'insertion professionnelle :

Situation professionnelle	Justificatif à fournir
Démarche active de recherche d'emploi	Justificatif d'inscription à Pôle emploi
Stage / formation	Convention avec l'entreprise d'accueil
Reprise d'emploi (uniquement en accueil d'urgence)	Contrat de travail et justificatif d'inscription Pôle emploi
Chantier d'insertion	Contrat de travail

→ L'enfant doit être accueilli à minima 8 h/semaine (en moyenne sur la durée de l'accueil).

→ La structure doit adapter le fonctionnement du service d'accueil aux besoins des publics en insertion professionnelle

→ Agir dans une dynamique partenariale avec les acteurs de l'insertion socio-professionnelle sur le territoire (Pôle emploi / Mission Locale / association de l'insertion par l'activité économique/ conseil départemental) selon les modalités de coopération et d'échanges définies ensemble.

### L'aide sera calculée de la manière suivante :

Nombre de places agréées (maximum dans l'année) X % enfants en situation d'insertion professionnelle\* (> 5 %) X 500 €

\*% enfants de familles en situation d'insertion professionnelle = nombre d'enfants inscrits dont les parents sont en situation d'insertion professionnelle / Nombre total d'enfants inscrits

À noter : les aides sont attribuées dans la limite des fonds disponibles.

## ÉCHÉANCIER

- 1 Une rencontre avec l'équipe territoriale de la Caf est nécessaire.
- 2 La demande ci-dessous, dûment complétée et signée, est à retourner au plus tard le 15 octobre au conseiller technique territorial en action sociale. Elle doit être accompagnée du tableau prévisionnel des enfants accueillis.
- 3 Si le projet est validé, une convention de financement ou une notification indiquant l'aide financière maximale accordée est envoyée au gestionnaire.
- 4 Après la réalisation du projet, le gestionnaire s'engage à transmettre le dossier « bilan du projet » à l'équipe territoriale Caf dûment complété et signé (au plus tard le 30-06-N+1) accompagné :
  - du tableau récapitulatif des enfants accueillis
  - de la fiche évaluation du projetÀ l'issue, le versement de la subvention sera effectué.

## VOTRE CONTACT



### **Caf de la Sarthe**

178, avenue Bollée - 72034 Le Mans cedex 9

À retourner à la référente de territoire

Nom :

Tél. :

E-mail :

# PRÉSENTATION DU PROJET SPÉCIFIQUE

DESCRIPTION SYNTHÉTIQUE DU PROJET (PRÉCISER LA SITUATION PROFESSIONNELLE DES PARENTS DONT LES ENFANTS SONT ACCUEILLIS) :

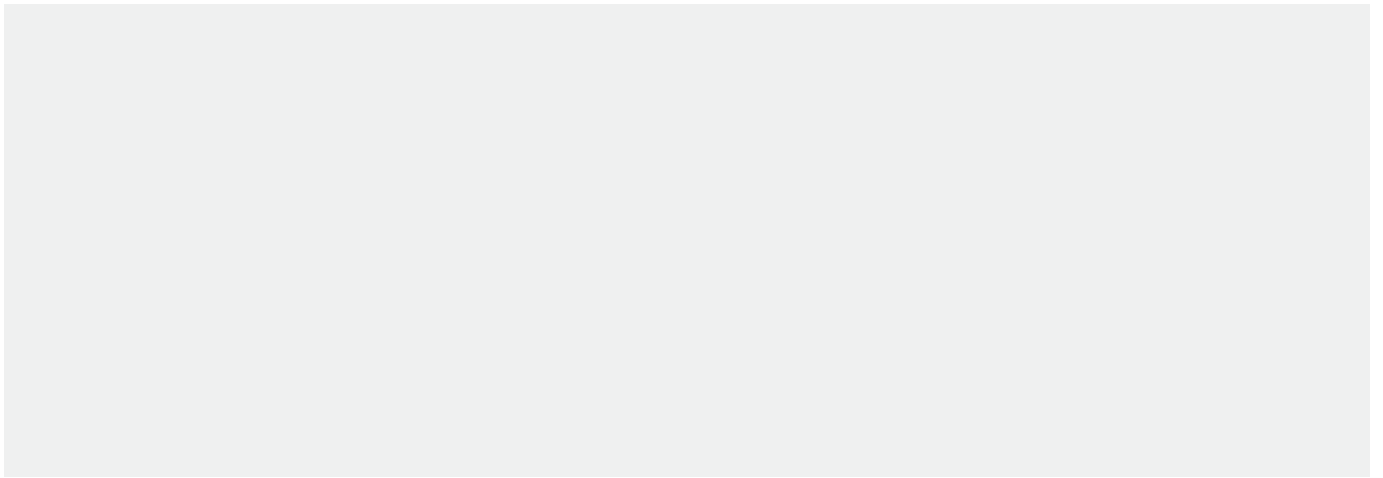
## Description détaillée du projet

LES RAISONS DE LA MISE EN PLACE DU PROJET (BESOINS IDENTIFIÉS, PROBLÉMATIQUES) :

LES ÉLÉMENTS NOVATEURS ET LA PERTINENCE DU PROJET AU REGARD DES ACTIONS SIMILAIRES EXISTANTES :

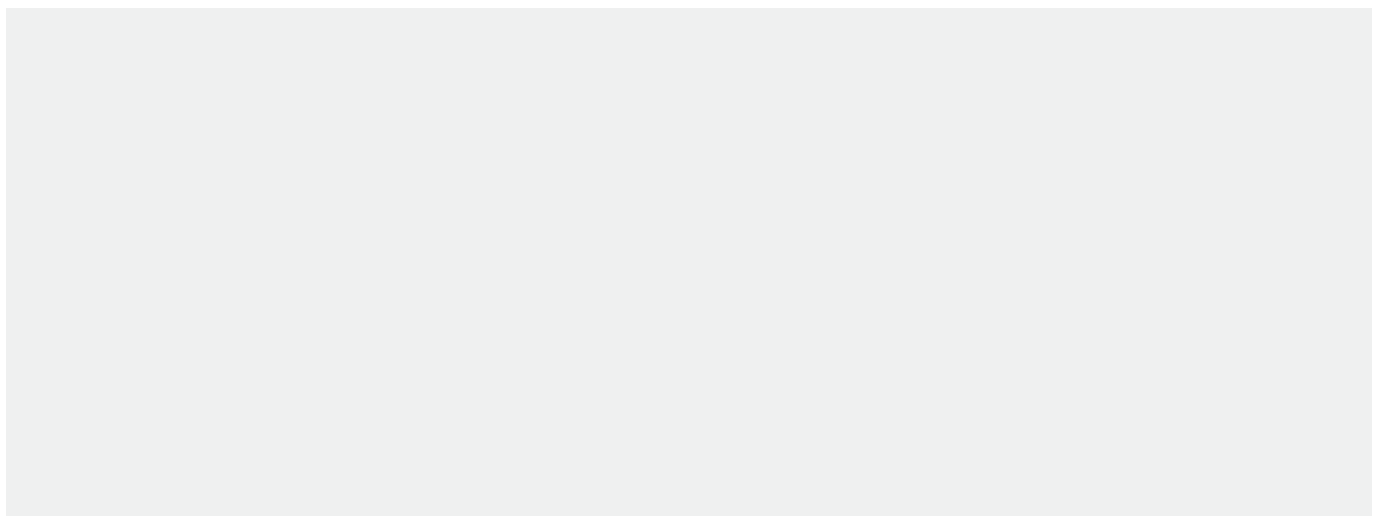
LES OBJECTIFS DU PROJET :

DÉTAILLEZ LE PARTENARIAT DÉVELOPPÉ POUR LE PROJET :



PROLONGEMENT DU PROJET :

Quel bilan prévoyez-vous ? Détaillez les indicateurs de suivi du projet



## TABLEAU PRÉVISIONNEL

Accueil des enfants dont les parents  
sont en situation d'insertion professionnelle

Nom et prénom Numéro allocataire	Année de naissance	Commune de résidence	Situation professionnelle	Situation familiale	Nombre total d'heures prévisionnelles d'accueil de l'enfant dans l'année	Nombre total de semaines prévisionnelles d'accueil

Nombre total d'enfants  
accueillis au 30/09/N

Nombre total d'heures d'accueil  
prévisionnelles par an

Date :

Nom du responsable :

Signature avec cachet de la structure :



# Bilan 2023

---

## Eaje - Emploi et insertion professionnelle



Documents à envoyer à l'équipe territoriale de la Caf après la réalisation du projet impérativement avant le 30 juin

# TABLEAU RÉCAPITULATIF

## Accueil des enfants dont les parents sont inscrits dans un parcours d'insertion professionnelle

Nom et prénom Numéro allocataire	Année de naissance	Commune de résidence	Situation professionnelle	Situation familiale	Nombre total d'heures d'accueil de l'enfant dans l'année	Nombre total de semaines d'accueil

**Nombre total d'enfants  
accueillis**

**Nombre total d'heures d'accueil  
réalisées par an**

**Date :**

**Nom du responsable :**

**Signature avec cachet de la structure :**



# FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET

## Bilan de l'action

### • TRAVAIL EFFECTUÉ AUPRÈS DES PARENTS

*Les objectifs fixés :*

*Les objectifs réalisés :*

*Les moyens utilisés (types de rencontres) :*

*Les freins rencontrés :*

### • TRAVAIL EFFECTUÉ AUPRÈS DES PARTENAIRES

*Les objectifs fixés :*

*Les objectifs réalisés :*

*Les moyens utilisés (types de rencontres) :*

*Les freins rencontrés :*

QUELLES SONT VOS PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION POUR CETTE ACTION ?